



Nos honoraires

10 % TTC du prix de vente sur les biens d'investissement

Forfait minimum

10 000 € TTC

6% TTC du prix de vente sur les biens de prestige

Forfait minimum

7 500 € TTC

Nos honoraires sont à la charge de la partie prévue au mandat. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente. TVA comprise au taux de 20 %.